

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions: 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

L'ARGENT FRANÇAIS DOIT RESTER DANS LES BANQUES FRANÇAISES

Il n'est pas besoin d'être grand observateur pour constater que la France est, chaque jour davantage, envahie, par des banques étrangères qui, après s'être installées à Paris, étendent leurs réseaux à toutes nos grandes villes. C'est une véritable invasion à laquelle on ne peut assister sans que s'éveillent aussitôt bien des inquiétudes et même bien des craintes.

La dépréciation de notre monnaie a singulièrement facilité cette conquête de nos principales places. Les banques étrangères, qui s'abattent ainsi sur la France comme sur une bonne terre d'épargne, facile à exploiter et où il y a toujours à moissonner et à glaner, ont de singulières facilités pour devenir propriétaires de superbes immeubles bien situés où nous les voyons tout à coup dresser leurs guichets et pour certaines, on pourrait, même dire, tendre leurs filets.

Car, si dans le nombre il en est de très recommandables et offrant de sérieuses garanties, il en est aussi, et ce sont les plus nombreuses, qui semblent très sujettes à caution et surtout à précautions.

Les capitalistes et les épargnants pour leurs placements, comme les industriels et les commerçants pour leurs dépôts, seraient grandement imprudents d'oublier un instant qu'il existe chez nous d'excellentes banques, de grands établissements ayant fait leurs preuves de longue date, offrant à la clientèle le maximum de garanties et la plus entière sécurité. Garanties et sécurité qui se doublent de ceci que les intérêts de ces banques sont solidaires des intérêts nationaux et de ceux du public français, alors que c'est tout le contraire qui existe pour les banques étrangères.

Pourquoi, dans ces conditions, les Français iraient-ils, surtout alors qu'ils n'y trouvent aucun avantage réel, confier leurs intérêts ou déposer leur argent chez des étrangers, dont certains sont dangereux, plutôt que dans les banques françaises où ils peuvent le faire en toute confiance?

Que l'on fasse un tout petit retour en arrière, l'on se souviendra de ce qui s'est passé pour les Compagnies d'assurances étrangères. Elles sont venues s'établir ici à une époque où l'on pouvait solliciter la clientèle sans être astreint au contrôle de l'Etat qui existe aujourd'hui et sans avoir déposé les fonds de garanties exigés depuis lors. Luxueusement installées, jetant de la poudre aux yeux, offrant des conditions d'autant plus avantageuses qu'elles étaient bien déterminées à ne pas tenir leurs engagements, elles ont vite raffé, non pas des millions, mais des milliards, puis, un beau jour — si toutefois l'on peut s'exprimer ainsi — ce fut la déconfiture, la débâcle et

il ne resta entre les mains des clients, assurés, actionnaires, déposants ou rentiers viagers qu'un vilain chiffon de papier sans valeur et les yeux pour pleurer.

Quant aux auteurs de ces ruines et de ces désastres, ils avaient, en toute sécurité et en toute impunité, pris le paquebot ou le train et étaient retournés dans leurs Amériques, leur Angleterre, leur Hollande ou dans leur Suisse.

Or, si depuis l'on a exigé que les Compagnies d'assurances offrent des garanties, rien de semblable n'existe en ce qui concerne les banques. Pour s'installer banquier en France, il faut et il suffit, comme disaient nos professeurs, de louer un local, un appartement, un immeuble ou un palais suivant l'argent dont on dispose, de faire imprimer du papier à lettres et de payer une modeste patente, puis d'embaucher des courtiers et des démarcheurs qui rabattent la clientèle qu'il ne reste plus qu'à plumer.

Et, tout comme pour les Compagnies d'assurances, on assistera à des débâcles formidables, non des quelques banques sérieuses, mais de toutes les autres, c'est-à-dire de la majorité et toujours, comme pour les assurances, ceux qui les dirigeaient reprendront tranquillement leur train on leur paquebot et iront vivre dans leur pays des économies qu'ils auront trouvées toutes faites dans le bas de laine français.

C'est pourquoi entrer en relations avec ces nouvelles venues, travailler avec ces banques cosmopolites de préférence aux nôtres, ce n'est pas seulement agir en mauvais français, c'est surtout agir en imprudent et en imprévoyant et s'exposer de gaieté de cœur aux pires déconvenues. Et que l'on n'objecte pas que toutes ces banques affichent en lettres d'or des chiffres imposants de millions pour leur capital et indiquent sur leurs circulaires des chiffres non moins impressionnants pour leurs réserves! Pour certaines cela existe uniquement sur le papier ou sur la façade et en mettant les choses au mieux et en admettant que pour certaines ces chiffres soient réels, où est-il ce capital, où sont-elles ces réserves? Là-bas, là-bas, très loin, quelque part en tout cas où l'on ne peut pas y toucher et où l'on n'a aucune prise, ni aucune reprise.

Ceux qui, de préférence aux vieilles banques françaises, auront mis leur argent dans une de ces innombrables banques étrangères comme il s'en ouvre tant ici depuis la guerre, seront pris un jour dans une déconfiture ou une débâcle. Mais ils ne seront dignes d'aucun intérêt ni d'aucune pitié et ils ne trouveront personne pour les plaindre parce qu'ils n'auront trouvé que ce qu'ils avaient, non seulement cherché, mais aussi mérité puisque de tous côtés on leur crie: « casse-cou! »

C'est excellemment dit, mais

encore faut-il faire une distinction entre les grandes banques et le *Ruy Blas* qui mène une énergique campagne contre certains grands établissements financiers conseillerait-il par exemple aux « bas de laine » de porter leurs économies au Crédit Lyonnais ou même à la banque du ministre des finances qui se prépare à lancer un emprunt d'une quinzaine de millions destinés à... la Hongrie, cette Hongrie qui voutut la guerre et la déclina et demain d'autres banques suivront un si triste exemple alors que nous n'avons pas de trop de nos capitaux pour réparer nos départements dévastés ou pour venir en aide à nos colonies qui ont besoin de s'outiller si l'on veut qu'elles participent efficacement au ravitaillement de la mère-patrie.

En ce qui concerne plus spécialement la Tunisie, il y avait peut-être quelques sages dispositions à prendre, on ne les a pas prises, tant pis, il est trop tard aujourd'hui pour revenir sur une erreur commise.

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

BULLETIN

L'affaire Taalbi

On a mené grand tapage autour de l'arrestation à Paris de Taalbi qui joua un moment un rôle de premier plan à Tunis alors que peu préparé pour les grands premiers rôles.

Réfugié à Paris à la suite des événements de 1911 qu'il est inutile de rappeler nous pensions qu'il se tenait bien tranquille en attendant le jour de pouvoir rentrer à Tunis. Il paraît, nous n'en sommes pas plus sûr que cela malgré son arrestation, et son transfert à Tunis — qu'il entretenait des intelligences avec nos ennemis. Nous voulons bien le croire mais nous attendons des preuves de sa culpabilité pour être convaincu. Quand on les aura étalées sous nos yeux alors nous y croirons, jusque là nous réservons notre jugement.

Nous savons par expérience combien il faut se méfier des échos politiques transmis par des agences à tout faire dont le propre est de faire argent en exploitant le scandale réel ou supposé souvent en forgeant de toutes pièces des histoires à dormir debout bien vite écroulées.

L'affaire Taalbi intéresse toute la population musulmane qui ne peut pas croire à la trahison de l'un des siens vis à vis de la nation protectrice aussi les magistrats militaires seraient très utile besogne en menant rapidement l'instruction et au besoin en faisant passer des communiqués à la presse, relatant la marche de l'instruction qui auraient le très grand avantage de faire cesser l'agitation dans un sens comme dans l'autre.

Au surplus, nous nous demandons pourquoi c'est l'autorité militaire qui instruit l'affaire alors que le cas de

Paul Meunier et de Judet viennent d'être renvoyés devant la justice civile.

Serait-ce par ce que Taalbi est indigène mais il se trouvait à Paris et c'est à Paris qu'il aurait commis son crime — si crime il y a — donc pas d'erreur possible sur la juridiction compétente.

N. B. — Au moment de commencer notre tirage, nous recevons l'*Algalié*, dont l'article de fête réclame comme nous la justice civile pour Taalbi. Notre confrère va même jusqu'à réclamer sa mise en liberté.

NOS ECHOS

S. A. le Bey

Nous avons appris avec peine la maladie de S. A. le Bey et été heureux le jour où les nouvelles plus rassurantes nous parvinrent.

On a généralement été étonné que le gouvernement n'ait pas songé à faire publier un bulletin médical signé des médecins traitants.

Espérons que cet oubli ne se reproduira plus le cas échéant.

Le sénateur Gallini à Tunis

Notre ami le sénateur Gallini venant de Sousse était de passage ces jours-ci à Tunis se rendant en Corse où il va rejoindre sa famille et se mettre en contact avec ses amis et électeurs et assister à la prochaine réunion du conseil général dont il est l'un des vice-présidents.

Pendant son séjour à Sousse il a reçu du Sous-Secrétariat d'Etat à la Marine marchande l'assurance que l'escale de Sagone serait rétablie dès que les aménagements du port seraient achevés; comme ils sont de peu d'importance les courriers postaux pourront bientôt desservir ce port dont le trafic est appréciable.

Un départ prévu

Le jour où M. Immarigeon se lança d'une façon inconsidérée dans l'arène politique nous entrevîmes à brève échéance son départ de Tunis. Cela n'a pas manqué d'arriver, on l'envoie à Montpellier, une jolie ville. C'est peut-être, au fond, ce qu'il désirait.

Quand on a l'honneur d'appartenir à une administration comme l'enseignement il y a une réserve que M. Immarigeon n'a pas su observer.

En France, si le désir d'affronter l'urne électorale le chatouille il saura qu'il doit cesser six mois avant l'élection d'émarger au budget de l'Etat; ici, il n'en saurait être autrement pour notre Conférence Consultative.

Un Maaroud

Qu'est-ce qu'un maaroud?

Un maaroud n'est ni plus ni moins qu'un jugement rendu par un tribunal indigène revêtu du sceau de S. A. le Bey qui lui donne la force exécutoire.

Le 5 Juin 1910 un maaroud dûment revêtu du dit sceau beylical portait condamnation contre un riche indigène de Meizel Temime à un an de prison pour meurtre. Par suite des circonstances difficiles à préciser le condamné ne fut jamais appréhendé et plus tard quand on chercha le maaroud on ne le trouva plus. Qui l'avait escamoté? C'est ce qu'un certain Amallegi pourrait peut-être indiquer à M. le directeur des services judiciaires indigènes car il y a deux ou trois ans celui-ci rappela opportunément au condamné la vieille dette qu'il avait avec la justice beylicale.

L'avertissement fut compris. Aujourd'hui on ne trouve plus aucune trace du maaroud.

Qui l'a fait disparaître? Nous offrons une mule blanche à celui qui permettra de le retrouver.

Dans les consulats

Nous adressons nos bien vives félicitations à notre ami M. Boullier, membre de notre Chambre de Commerce, qui vient d'être nommé Consul de Finlande en Tunisie avec résidence à Tunis.

Impôts sur toute la ligne

Si tous les chefs de service, M. le résident général compris, à l'exception de M. Lescurie, directeur général de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation, sont absents de Tunis, la machine à fabriquer des décrets ou des arrêtés ni chôme par pour cela.

M. de Castillon-St Victor, bien que nouveau venu, signe à tour de bras comme délégué à la résidence générale une pluie d'impôts

nouveaux qui viennent grossir les charges déjà lourdes des habitants de ce fichu pays.

Quand donc s'arrêtera-t-il se demande-t-on anxieusement dans le public? La cour en est pleine, n'en jetez plus, M. le délégué.

Mais interviendra-t-elle?

La criblure à 75 le quintal! Nous nous demandons jusqu'où ira l'audace des minotiers qui livrent, aujourd'hui, la criblure et quelle criblure — aux détaillants à raison de 70 le quintal logé et ceux-ci la revendent 75 francs non logée. C'est excessif surtout de la part des minotiers qui les mettra à la raison entortillant cette marchandise à son prix!

L'affaire des peaux

De la *Démocratie Tunisienne* ce deuxième article:

Le sieur Damolini, puisqu'il faut l'appeler par son nom, était devenu le véritable intendant militaire en Tunisie. C'est lui qui décidait de l'acceptation des peaux pendant que son représentant en Tunisie, était chargé des achats.

A eux deux ils s'entendaient à merveille. Toutes les peaux que refusait Damolini étaient dirigées sur Marseille et de là à l'étranger.

Il y a, dit-on, un ancien gros fonctionnaire du Gouvernement tunisien et un intendant militaire qui seraient gravement compromis dans cette affaire qui, comme l'a si bien dit un de nos confrères, serait une véritable trahison.

Il y a eu un rapport très documenté déposé en haut lieu. L'enterrement de première classe que l'on s'est empressé de faire à ce rapport prouve que de hautes personnalités seraient compromises.

Nous demandons qu'une information soit immédiatement ouverte sur ce gros scandale des peaux.

La voix de notre confrère sera-t-elle assez puissante pour se faire entendre de M. qui de droit quand celle plus puissante et quotidienne du « Cri du Soir » n'y est pas parvenue?

Au Crédit foncier

Nous apprenons avec plaisir le bel avancement dont vient d'être l'objet M. Rouan l'aimable et sympathique directeur du Crédit Foncier d'Algérie - Tunisie en notre ville qui est nommé à Alger. Nous ne le laisserons pas partir sans lui dire les regrets qu'il laissera dans toute la Tunisie où il ne compte que des amis.

Il est remplacé par M. Leruste, jeune sous directeur qui saura continuer les traditions de ses honorables prédécesseurs.

Nécrologie

La Presse Tunisienne vient de perdre son doyen, en la personne de Maurice Petit, directeur de l'*Avenir du Centre* de Sousse décédé ces jours derniers dans cette ville à l'âge de 67 ans, à la suite d'une courte maladie.

Depuis quelques années notre confrère avait dû cesser toute collaboration à son journal par suite de cécité, consécutive d'une ophtalmie trop longtemps négligée.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population qui avait tenu à accompagner à sa dernière demeure ce français de la première heure.

Au cimetière, le sénateur Gallini, maire, prononça un discours retraçant la vie toute de travail de ce laborieux français, l'un des doyens de la colonie qui émut fort l'assistance.

Nous prions sa veuve d'agréer nos bien vives condoléances.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE
DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

DIRECTION DES FORÊTS

AVIS

Le Public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le jeudi 7 Octobre 1920, à huit heures du matin, dans une salle de la Direction Générale de l'Agriculture, Boulevard Bab Benat, à la vente des lièges de reproduction récoltés en 1920.

Ces lièges sont empilés sur les dépôts de Temera, d'Ain-Sbaâ, de Tabarka, de Sidi Rouine, de Dar Fatma, du Camp de la Santé, de Madgen Safi, d'Ain-Draham, de Ghardimaou, de Sraïa, d'Er-Rahim, d'El-Moudagen, d'Ain-Solthan et de Sidi Ali ben Aderi.

Pour plus amples renseignements s'adresser dans les bureaux du Service de Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham et El Feidja.

Pa Banca di Sconto

CONTRE LA BANCA COMMERCIALE

Nous avons déjà parlé de la vive polémique qui se développe actuellement entre les frères Perrone de la Banca di Sconto et la Banca Commerciale.

Nous assistons, en effet, à une bataille entre deux grandes puissances. En l'occurrence, les deux parties disposent d'un vrai budget d'Etat.

Il s'agit, d'une part, de mettre au bénéfice de l'industrie italienne les cinq ou dix milliards dont dispose la Banca Commerciale et, d'autre part, laisser à cette dernière la voie libre dans ses transactions dont toutes n'ont pas été favorables aux frères Perrone.

La Chambre italienne a discuté pendant quelques jours cette grave question. L'ancien président du Conseil, M. Nitti, a été accusé d'avoir patronné les frères Perrone. Pour se défendre, M. Nitti a donné le coup de pied de l'âne à MM. Perrone frères. Une Commission d'enquête parlementaire a été nommée. La presse italienne est remplie d'articles et de communications prises contre l'un et l'autre.

Le journal le Secolo XIX de Gènes qui peut être considéré comme le porte parole de ces grands industriels italiens fait l'historique et prend la défense de ces derniers, pour faire constater que la Banca Commerciale est au fond une maison de banque allemande, que M. Toeplitz (1) qui en est le véritable maître et despote, amènerait avec ses méthodes, la ruine de l'industrie italienne, pour s'en servir à des fins spéculatives.

Il n'y a pas de doute, l'affaire n'est pas si simple qu'elle peut paraître. Des intérêts particuliers, peut-être même des causes secrètes, que des deux côtés on aurait intérêt à cacher, peuvent d'un instant à l'autre, jeter dans le débat une singulière lumière. En effet, pourquoi la Banca Commerciale il y a peu de temps, a consenti à verser à MM. Perrone frères, une cinquantaine de millions pour rétablir la paix? Et d'autre part, pourquoi les frères Perrone avaient accepté cette somme et consenti d'être administrateurs de la Banca Commerciale 1-

talienne? Pourquoi, dans une grande assemblée générale, les frères Perrone ont déclaré nourrir la plus grande estime envers M. Toeplitz et d'en approuver l'administration? Et pourquoi M. Toeplitz, pas content de ces formelles déclarations, aurait recommencé une lutte secrète et acharnée?

Nous avons commencé à parler de cette affaire, uniquement à cause de l'émotion qu'elle avait suscitée dans le grand monde financier et industriel. Mais, du moment où le Gouvernement et le Parlement italien s'en sont occupés, elle dépasse la chronique et les intérêts exclusivement italiens, car aussi bien les frères Perrone, par leurs entreprises industrielles que la Banca Commerciale Italienne par ses attaches commerciales, touchent tellement de près les intérêts français, que nous nous voyons dans la nécessité d'examiner la question avec beaucoup plus d'attention et d'envergure.

(La France Extérieure)

LÉO LÉONCAVALLO.

(1) Administrateur des Phosphates tunisiens de Kaila Djerd. Nous ne le répétons jamais assez.

Administration des habous

AVIS

Il est donné avis au public que le 16 septembre 1920 à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

- 1- Une parcelle de terre dite (Machiet Kef Margine), d'une contenance approximative de 9 hectares 25, habous des Errajaj Essabaa à Béja. Mise à prix : 450 francs par an.
 - 2- Une parcelle de terre dite (Machiet Oum Ed-Dekhila), d'une contenance approximative de 6 ha. 85, habous de la Mosquée de Sidi Abdessalam à Béja. Mise à prix : 300 francs par an.
 - 3- Une parcelle dite (Fadhel El Mechmache et Fadhel el-Koudia), d'une contenance approximative de 0 h. 76 habous Mesjed el Ghoul à la Manouba. Mise à prix : 50 francs par an.
 - 4- Une maison sise à Medjez el Bab, ouvrant à l'est, habous de feu Salah ben Salem ben Hadj Mansour. Mise à prix : 120 francs par an.
- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des habous, 55 rue de l'Eglise à Tunis (bureau des enzels).

Administration des habous

Avis de location de terrains habous à long terme

Il est donné avis au public que le lundi 6 septembre 1920, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des habous à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication de la location pour dix années consécutives à partir du 1^{er} octobre 1920 (conformément au décret du 31 janvier 1898) des trois parcelles ci-après :

- 1- Une parcelle de terre sise dans la ghaba du Djebel Ahmar, dite « Djelili et Okaf », habous de la Grande Mosquée d'une contenance approximative de un hectare 80 ares non garantie renfermant deux pieds d'oliviers. Mise à prix : 150 francs par an. Somme à déposer avant de prendre part à l'adjudication : 350 francs.
 - 2- Une parcelle de terre dite « Moudabet El Honout » habous des muezziens de la Grande Mosquée d'une contenance approximative de 0 h. 85 ares renfermant sept pieds d'oliviers. Mise à prix : 80 francs par an. Somme à déposer avant de prendre part à l'adjudication : 300 francs.
 - 3- Une parcelle de terre dite « Fouch » renfermant 20 pieds d'oliviers et deux caroubiers, d'une contenance approximative de 6 hectares. Mise à prix : 300 francs par an. Somme à déposer avant de prendre part à l'adjudication : 500 francs.
- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous, 55 rue de l'Eglise, à Tunis (bureau des enzels).

Administration des habous

AVIS

Il est donné avis au public que le 23 septembre à neuf heures du matin il sera procédé au siège de l'Administration des habous à Tunis, 55 rue de l'Eglise, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

- 1- Un magasin, sis à Tunis, rue de l'Eglise N. 98. Mise à prix : 180 francs par an.
 - 2- Une boutique sise à Sfax, rue de Souk el Kenach (des Etoules) n. 46. Mise à prix : 450 francs par an.
 - 3- Une ghorfa sise à Sfax, rue Sidi Ali el Karai N. 45. Mise à prix : 100 francs par an.
 - 4- Un magasin sise à Sfax, 6, rue N. 24. Mise à prix : 100 francs par an.
- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis (bureau des enzels).

LA GUERRE ILLUSTRÉE

de 1914
par GABRIEL HANOTAUX
Membre de l'Académie Française.
J'AI VU
LA VIE AÉRIENNE

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé?
Ne buvez que les sirops, liqueurs
limonade et vins de la Maison :

GIUSEPPE BUX

12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL
Service à domicile
Expéditions à l'intérieur

JAMAIS rien ne vaudra
Eau et la Poudre de riz
MAUD
MAUD ELVÉ, 70, Avenue Gamletta
HYERES (Var)

Chicorée du Nord

A LA BELLE ROUENNAISE

Agents dépositaires

BOULLIER & PARA

12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile
VICTORINE reconnue
la meilleure, ayant
fait ses preuves de
puis 15 ans. COMPTOIR
GÉNÉRAL DES PRO-
DUITS LUBRIFIANTS —
TUNIS.

PETITES ANNONCES

0,75 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à, sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

A céder après fortune faite
GRAND HOTEL de premier ordre
dans une grande ville de Tunisie
Belle clientèle - facilités de paiement
Pour renseignements, s'adr. au journal.

A VENDRE A ST GERMAIN (à 100 mètres de la plage)
Villa de six pièces - cabinet de toilette w - cl. grande veranda et cuisine : Grande dépendance composée d'une curie pour 2 chevaux, chambre de bonne, petit appartement de 2 pièces et une cuisine, chambre de jardinier et une autre de débarras - grand poulailler - eau de Zaghuan avec bassin réservoir fermé de 3000 litres - 4.000 mètres de terrain planté de 350 arbres fruitiers - 350 pieds de vignes, une vingtaine d'oliviers. Trois façades dont une de cent mètres sur boulevard et les deux autres de 40 mètres sur rues conduisant à la plage. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel de France - Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre - L. de LACROIX, Propriétaire - SOUSSE (Tunisie).

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - A. GOMBRY, 5 et 7, Rue d'Angletorre et 17, Rue d'Italie - en face la poste - Tunis.

Importation - Exportation de tous produits - Mohamed Elamti - négociant - rue de France - SOUSSE (Tunisie) - Adr. Télégr. M. Elamti - Soussse.

P. J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Entreprise Générale de Travaux Electriques A. MINAUD & Fils, ancien Accoutreux à Minaud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques - Reboilage - Enroulement.

Développement de la Poste, S. Attel, 15, Rue d'Italie (en face la Poste), Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.

Denrées coloniales : Borg freres - 11 rue des Gac-cos Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix du gros Produits de 1^{er} choix.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succr. 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brami Freres et Cie, pp^{tes}

ANSOUR BEN GEMAA - Slip Chandler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) - Maison Fondée en 1900

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Viaggi, propriétaire; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkoum, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

Artificiers - PAONESSA père et fils - Avenue Jules-Ferry - TUNIS

UNCAILLERIE-FERRONNERIE - Fers, fontes, Aciers, Métaux. Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux publics. Articles de ménage, Eclairage et Chauffage, Maurice Azerm - 11, Rue d'Italie et Rue Es-Sadikia, 11 - Entreposés : Rue Jean Le Vacher - Télégrammes : Azerm, Tunis - Téléphone 843.

Sempre avanti - Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX propriétaires Soussse-Tunisie - Consommations de 1^{er} choix, liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale » sous la direction de

L'Imprimerie Franco-Italienne

L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télég. 11.34

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage - Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira



PHARMACIE BLOCH

4, avenue de France, et rue Al-Djazira
LÉON BLOCH FILS
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères;
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiate.
Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment

Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif)

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

S^{te} F^{se} DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE

A. BELLINO & Cie (Hamman-Lif)
Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations
Adresser les commandes et correspondances à Hamman-Lif
DÉPOT : 77, Avenue de Carthage - TUNIS

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 78 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE, SFAZ et BIZERTE
PRETS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banques, Escompte, Recouvrements.
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Téleg. Import-Tunis Téléphone : 0,74

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAZ

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Gardes de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - BILLETS et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 - TUNIS
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

TRACTEURS

MAC CORMICK
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
MAISON R. WALLUT & C^{ie}
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) - Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.
DÉPÔTS A VUE : 2 o/o - DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE :
de 6 mois à 11 mois 1/2 3 1/2 o/o
de 1 an à moins de 2 ans 3 1/2 o/o
de 2 ans et jusqu'à 4 ans 4 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAZ
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale
des TUILERIES de MARSILLE & Cie
CHAUX & CEMENTS « VALETTE-VIALLARD » de CREUS
Admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
FERS, ACIERS MARCHANDS TOILES NOIRES & GALVANISÉES
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
ENTREPOT : Rue de Portugal prolongé - TUNIS - (Tél. 1.68)